



Syndicat National **FORCE OUVRIÈRE**
des Personnels de Préfecture

Déclaration préalable
CAP service social du 02 avril 2013

Monsieur le Président,

Votre volonté de maintenir cette CAP nous a beaucoup touchés et nous tenions à vous en remercier !!!!

C'est un signal fort que vous envoyez à l'ensemble des collègues du réseau...

Les signaux aujourd'hui, les assistants sociaux et les conseillers techniques en ont vraiment besoin et surtout des signaux suivis de faits concrets...

Car nous sommes toujours dans l'attente :

- 1- que la DRH communique auprès de l'ensemble des agents du réseau (et comme nous l'avions déjà demandé !) une note explicative sur le CIGEM : avec sa définition, la méthode et les choix retenus par le ministère de l'Intérieur, ses conséquences, les changements etc...) et surtout son calendrier !

Ce manque de clarté et de communication entraine aujourd'hui un véritable flou et cafouillage auprès des CTR et des ASS et plus particulièrement sur les propositions pour le principalat et pour quelle année.

- 2- Nous avons besoin également d'être valorisés dans le travail et le CIGEM a aujourd'hui des conséquences importantes : à défaut d'avoir obtenu la reconnaissance de cat A type comme les infirmières (ce que nous regrettons), les ASS et les CTSS ont obtenus des grilles indiciaires revalorisées et rallongées. Ses grilles ont un bénéfice quasi nul à long terme car la réforme est passée à coté de son enjeu principal : permettre aux collègues d'avoir un déroulement de carrière motivant jusqu'à leurs retraites.

Nous avons obtenu également des réductions d'ancienneté automatiques qui sont une bonne chose mais de ce fait doit obliger maintenant l'institution à s'interroger sur comment valoriser le travail ? et ce n'est certainement pas avec nos RO (réserves d'objectifs) RIDICULES et gérées de la sorte que cela va y contribuer.

Il nous reste ensuite plus que les promotions que nous attendons toujours depuis fin 2011 !!! Avec un taux qui n'est toujours pas à ce jour défini par la DGAFP, ce qui génère aujourd'hui une vraie lassitude et une grande démotivation.

Au-delà du taux, nous pensons qu'un grand chantier devra s'ouvrir également pour retravailler les déroulements de carrières au sein du ministère et retravailler les critères pour le principalat pour être en phase avec la réalité et ne plus mettre de coté les plus anciens d'entre nous. L'harmonisation entre CTR et le critère de « capacité d'encadrement » devront également être revus.

Nous attendons maintenant de votre part des signaux concrets et des réponses aux différentes questions que nous soulevons et que nous aborderons dans les questions diverses.

Nous vous remercions pour votre attention.

Les représentants du personnel de la filière sociale du ministère de l'intérieur.

